

Ville de Neuchâtel

Démarche participative *Centre et Gare : mobilité & espaces publics*

Ateliers spécialisés « Ecluse / Gare »

– Synthèse finale des mardis 09.02.2016 et 08.03.2016 –



Photo 1 : atelier du 8 mars, le groupe de travail « Ecluse-Bercles-Av. de la gare » discute et commente les propositions intermédiaires du sous-secteur Gare Nord.

Préambule

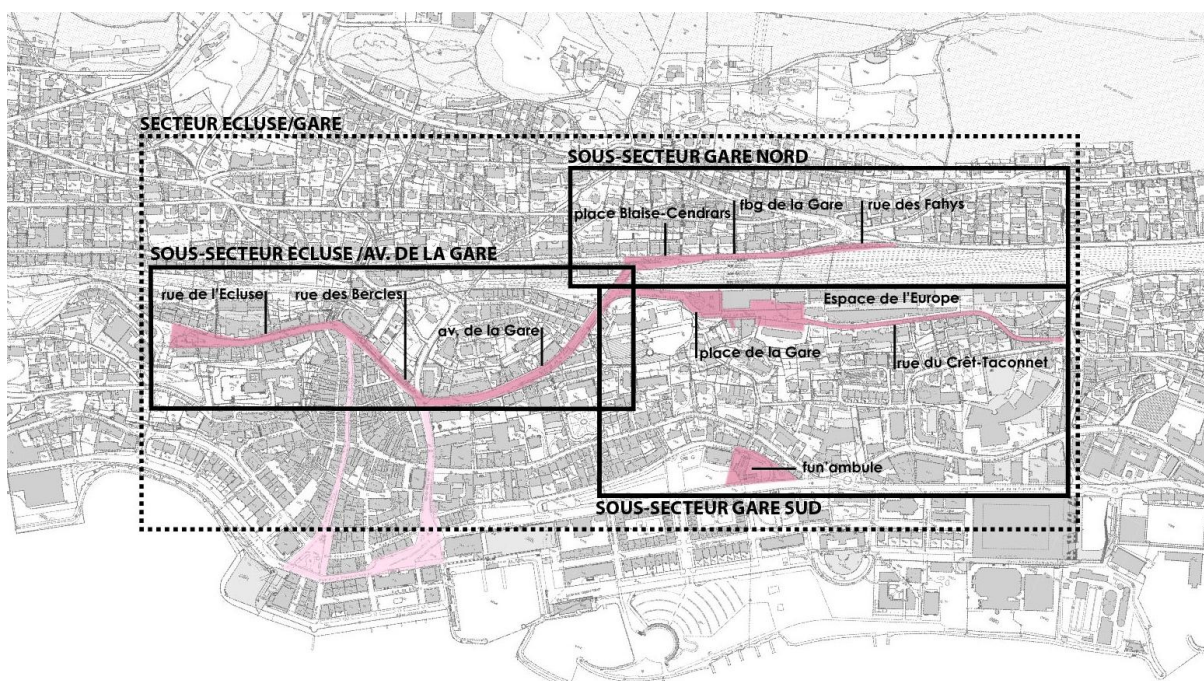
Après la soirée initiale de consultation publique du 23 septembre 2015, la démarche participative « Centre et Gare : mobilité & espaces publics » se poursuit à travers cinq soirées d'ateliers de novembre 2015 à mai 2016 destinés aux acteurs spécialisés invités. Le premier atelier s'est déroulé le 24 novembre sur le thème de la mobilité en ville. Il a permis d'appréhender les grands enjeux au travers de deux présentations et de définir les principes consensuels guidant les quatre ateliers suivants. Les deux premiers de ces ateliers se sont déroulés le mardi 9 février et le mardi 8 mars 2016 au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, de 18h30 à 22h00. Ils concernaient le secteur Ecluse / Gare et portaient sur l'élaboration des propositions de mesures.

• Participants

Sur plus de 60 invités par la Ville, l'atelier du 9 février a réuni 32 acteurs spécialisés et celui du 8 mars en a réuni 29. Étaient également présents les techniciens de la section de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel (Olivier Neuhaus, Fabien Coquillat, Odile Porte, Marie-Claire Pétremand, Silvia Almeida, Christophe Egger), les techniciens de la Ville en charge des questions de mobilité, infrastructures et stationnement (Pierre-Olivier Aragno, Antoine Benacloche, Bernard Chassot, Olivier Kessler), le délégué au centre-ville (Jean-Marc Boerlin, uniquement le 9 février), le représentant de Christe & Gygax Ingénieurs (Pascal Christe), les collaborateurs de la CEAT/EPFL (Simon Martin, Benoît Perrenoud, Philipp Schweizer, ainsi que Laura Mosimann le 8 mars).

• Travail par sous-secteurs

Le travail en atelier s'est déroulé par sous-secteurs. Le plan ci-dessous précise ce découpage.



• Processus

L'élaboration des propositions de mesures pour les secteurs Ecluse, Bercles, av. de la Gare et Alentours de la Gare a été réalisée par les participants grâce à un processus de travail cohérent qui s'est étendu sur les ateliers du 9 février et du 8 mars. Les propositions intermédiaires

élaborées le 9 février ont été reprises par les participants le 8 mars, afin d'être affinées et discutées pour *in fine* établir une liste consensuelle de propositions de mesures.

- **Objectifs des ateliers**

Les participants définissent des mesures concertées sur la base des éléments suivants:

- Principes adoptés le 24 novembre 2015
- Propositions de la population récoltées le 23 septembre 2015
- Mesures issues des études de la Ville
- Leurs propres propositions

- **Articulation des ateliers**

Atelier du 9 février :

- Affichage et présentation des études concernant les secteurs Ecluse/Bercles/Av. de la Gare et Alentours de la gare.
- Elaboration des propositions de mesures pour les secteurs Ecluse/Bercles/Av. de la Gare et Alentours de la gare sur la base des études, des propositions du 23 septembre et des principes retenus le 24 novembre.
- Restitution en plénum des propositions de mesures de chaque secteur et évaluation du taux d'adhésion.

Atelier du 8 mars :

- Affichage des études concernant le secteur Ecluse / Gare ainsi que des propositions de mesures élaborées le 9 février.
- Discussion constructive des propositions de mesures, apports pour améliorer et/ou compléter les propositions.
- Consolidation par consensus de la liste de mesures du secteur Ecluse / Gare.

1. Atelier du 9 février

Introduction

L'animateur de la CEAT accueille cordialement les participants au nom de la CEAT et de la Ville de Neuchâtel, les remercie de leur présence et se réjouit du nombre de personnes présentes. Il introduit la soirée et présente succinctement les points suivants :

- La suite immédiate du processus est constituée de deux ateliers portant sur les secteurs Ecluse/Bercles/Av. de la Gare et Alentours de la Gare, destinés aux acteurs spécialisés dont les objectifs sont les suivants :
 - Définir des propositions de mesures concertées sur la base des éléments suivants : principes adoptés le 24 novembre 2015, propositions de la population récoltées le 23 septembre 2015, mesures issues des études de la Ville,

propositions des habitants récoltées sur la plate-forme d'échange consacrée à la démarche, leurs propres propositions.

- La présence aux deux ateliers est importante pour assurer la continuité et donc la qualité du travail, les méthodes de travail choisies constituant un ensemble cohérent et indissociable.
- Présentation du déroulement de la soirée et de la méthode de travail dans les groupes.
- Les études de faisabilité exposées, et dont sont tirées les intentions de mesures, ont été réalisées dans le cadre des programmes d'agglomération de première, deuxième et troisième génération. Durant l'atelier, seules les mesures sous forme de texte seront utilisées, le but n'étant pas de mener des discussions de détail sur la base des plans.
- Rappel des principes retenus le 24 novembre et qui doivent guider les travaux de cet atelier et des suivants.

Groupes de travail : déroulement

- **Objectif**

Prise de connaissance des études en cours sur les deux secteurs concernés et formulation de propositions de mesures de la part des participants, sur la base de ces études et des propositions du 23 septembre, tout en tenant compte des principes retenus le 24 novembre.

- **Méthodologie des groupes de travail**

Les participants sont séparés en trois groupes équilibrés, tant au niveau du nombre que de leur composition, sur la base des préférences de sous-secteurs exprimés lors de la confirmation d'inscription.

Chaque groupe se retrouve autour d'une table sur laquelle est disposée une carte du sous-secteur concerné (photo satellite) garnie de post-it oranges comportant les intentions de mesures issues des études de faisabilité et des post-it jaunes comportant les propositions issues de la soirée publique du 23 septembre. Des post-it verts sont à disposition pour y inscrire les propositions formulées par le groupe.

L'animateur de chaque groupe rappelle l'objectif et le déroulement et s'assure de la bonne compréhension par tous les participants des enjeux. Il demande à chacun de se présenter (nom et organisation représentée). Le groupe se choisit un rédacteur, un rapporteur et un gardien du temps. L'animateur explique brièvement l'origine et l'objet des différentes études qui portent sur le sous-secteur. Les participants prennent connaissance des mesures et propositions inscrites sur les post-it et localisées sur la carte. Ils sont libres de poser des questions aux représentants des services de la Ville. Ensuite le groupe organise son travail librement, tout en rappelant que le but est la recherche de solutions partagées, de compromis acceptables pour tous et qu'il convient d'aboutir dans le temps imparti à une liste de propositions de mesures à présenter au plénum. Cette liste est à inscrire sur un « flipchart ». Pour ce travail, chaque groupe dispose de deux heures, y compris une pause.

- **Méthodologie en plénum**

Les affiches avec les propositions de chaque groupe sont présentées en plénum par le rapporteur de chaque groupe (10 minutes par groupe). Après cette phase de présentation,

chaque participant-e est invité-e à indiquer son avis pour chaque proposition au moyen de pastilles de couleur : vert = accord, jaune = indifférent, rouge = désaccord.

- **Discussions dans les groupes de travail**

Les discussions dans les groupes de travail se sont déroulées dans d'excellentes conditions, avec un nombre de participants parfaitement adapté et grâce à une dynamique studieuse et collaborative. Chaque groupe s'est approprié la méthode de travail de manière différente tout en aboutissant au résultat attendu.

Les présentations des mesures en plénum n'ont pas suscité de questions de compréhension. Les discussions sont réservées pour le prochain atelier. Notons encore que l'exposition des études a été très appréciée et a rencontré un vif intérêt. Elle sera reconduite le 8 mars.

2. Atelier du 8 mars

Introduction

L'animateur accueille les participants et se réjouit de retrouver la quasi-totalité des acteurs spécialisés présents lors du premier atelier Ecluse / Gare. Il souhaite la bienvenue, au nom de la CEAT et de la Ville de Neuchâtel, à toutes les personnes présentes. Il introduit la soirée en présentant brièvement les points suivants :

- L'atelier du jour et celui du 9 février constituent un ensemble cohérent et indissociable portant sur les secteurs Ecluse / Bercles / Av. de la Gare et Alentours de la Gare. Ces ateliers sont destinés aux acteurs spécialisés et visent les objectifs suivants :
 - Définir des propositions de mesures concertées sur la base des éléments suivants : principes adoptés le 24 novembre 2015, propositions de la population récoltées le 23 septembre 2015, mesures issues des études de la Ville, propositions des habitants récoltées sur la plate-forme d'échange consacrée à la démarche, leurs propres propositions.
- Les résultats intermédiaires de l'atelier du 9 février : 42 propositions intermédiaires réparties dans les trois sous-secteurs (9 Ecluse / Bercles ; 9 Alentours Gare Nord ; 24 Alentours Gare Sud).
- En plus des études de faisabilité exposées, trois affiches supplémentaires permettent de visualiser les propositions intermédiaires résultant du 9 février.
- Rappel des règles du jeu, notamment des rôles différenciés des représentants des services de la Ville et des acteurs spécialisés. Trois acteurs publics ont en outre un rôle de participants, soit l'attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel, la représentante du service cantonal des Transports et le représentant du service cantonal des Ponts et chaussées.
- Présentation du déroulement de la soirée et de la méthode de travail dans les groupes. La recherche de consensus doit être visée par tous les groupes dans la consolidation de leurs propositions respectives.
- Rappel des principes retenus le 24 novembre et qui doivent guider les travaux de cet atelier et des suivants.

Groupes de travail : déroulement

- **Objectif**

Amélioration ou modification des propositions de mesures intermédiaires et consolidation par consensus (obtention d'une liste exhaustive et d'une liste consensuelle). En cas de désaccord, l'accent est mis sur la recherche de solutions acceptables par tous les acteurs représentés.

- **Méthodologie des groupes de travail**

Les participants se regroupent dans les trois mêmes groupes formés lors de l'atelier précédent. Chaque groupe se retrouve autour d'une table sur laquelle est disposée la carte (photo satellite) de l'un des deux sous-secteurs sur lesquels le groupe en question n'a pas encore travaillé. Cette carte est garnie de post-it verts comportant les propositions intermédiaires de mesures issues de de l'atelier du 9 février. Des post-it jaunes sont à disposition pour y inscrire de nouvelles propositions ou des commentaires complémentaires. Des post-it oranges doivent permettre d'exprimer des désaccords et d'y indiquer des propositions alternatives ou des modifications. L'affiche originale avec les propositions intermédiaires du 9 février qui ont été évaluées avec des pastilles de couleurs est également affichée sur un « flipchart » à côté de la table.

L'animateur rappelle l'objectif de ce groupe de travail et explique son déroulement : prendre connaissances des mesures proposées le 9 février par un autre groupe, en discuter, puis les compléter, améliorer et commenter. Par souci d'efficacité, le groupe se choisit un rédacteur, un rapporteur et un gardien du temps.

Chaque groupe dispose de 25 minutes pour donner son avis, puis les groupes effectuent une première rotation. Chaque groupe passe par le second sous-secteur qu'il n'a pas traité le 9 février.

Une seconde rotation est effectuée pour que chaque groupe se retrouve sur le sous-secteur traité le 9 février. Il prend connaissance des modifications et commentaires ajoutés par les autres groupes. Sur la base de ces réactions, le groupe élabore une synthèse des propositions qu'il devra présenter en plénum.

- **Méthodologie en plénum**

Les propositions finalisées sont présentées en plénum par le rapporteur de chaque groupe sur la base des affiches de synthèse. Le groupe doit chercher à défendre ses propositions, en argumentant sur les modifications et/ou compléments des autres groupes qui n'auraient pas été retenus. Le but étant d'obtenir un consensus.

Pour chaque proposition, l'animateur demande au plénum d'exprimer les éventuels désaccords et d'en expliquer les raisons, afin qu'un échange de points de vue puisse avoir lieu. Le groupe peut choisir de modifier la formulation de sa proposition ou de la maintenir telle quelle. Si le consensus est obtenu, c'est-à-dire que plus aucune opposition ne se manifeste, la proposition est adoptée par consensus. Si le désaccord persiste, l'animateur procède au vote pour connaître le nombre de personnes en accord et en désaccord, ainsi que le nombre de participants qui s'abstiennent.

- **Discussions dans les groupes de travail**

Les groupes se connaissent déjà mieux que lors de l'atelier précédent et les échanges s'en retrouvent intensifiés et plus riches. Malgré le temps court, les groupes parviennent à réagir à l'essentiel des propositions. Les échanges sont respectueux des avis de chacun. Le nombre de

retours, parfois contradictoires, rend la tâche de la synthèse d'autant plus difficile. Mais chaque groupe parvient à finaliser une série de propositions cohérentes, pour certains au prix d'une partie de la pause.

- **Discussions en plénum**

Les discussions en plénum sont animées, chaque participant cherchant à défendre son point de vue avec conviction. Néanmoins la qualité d'écoute est grande et la dynamique d'ensemble tend vers une recherche de solutions qui puissent remporter le consensus.

L'animateur conclut la soirée en remerciant chaleureusement tous les participants pour la qualité des échanges, l'ambiance positive et leur engagement sincère. Il relève que la grande majorité des propositions a obtenu le consensus et rappelle que ces propositions, désormais définitives, seront transmises aux représentants de la Ville de Neuchâtel, puis étudiées par les services compétents et les instances politiques.

La séance est levée à 22h15 et les participants sont invités à partager une verrée.

3. Groupes de travail : résultats

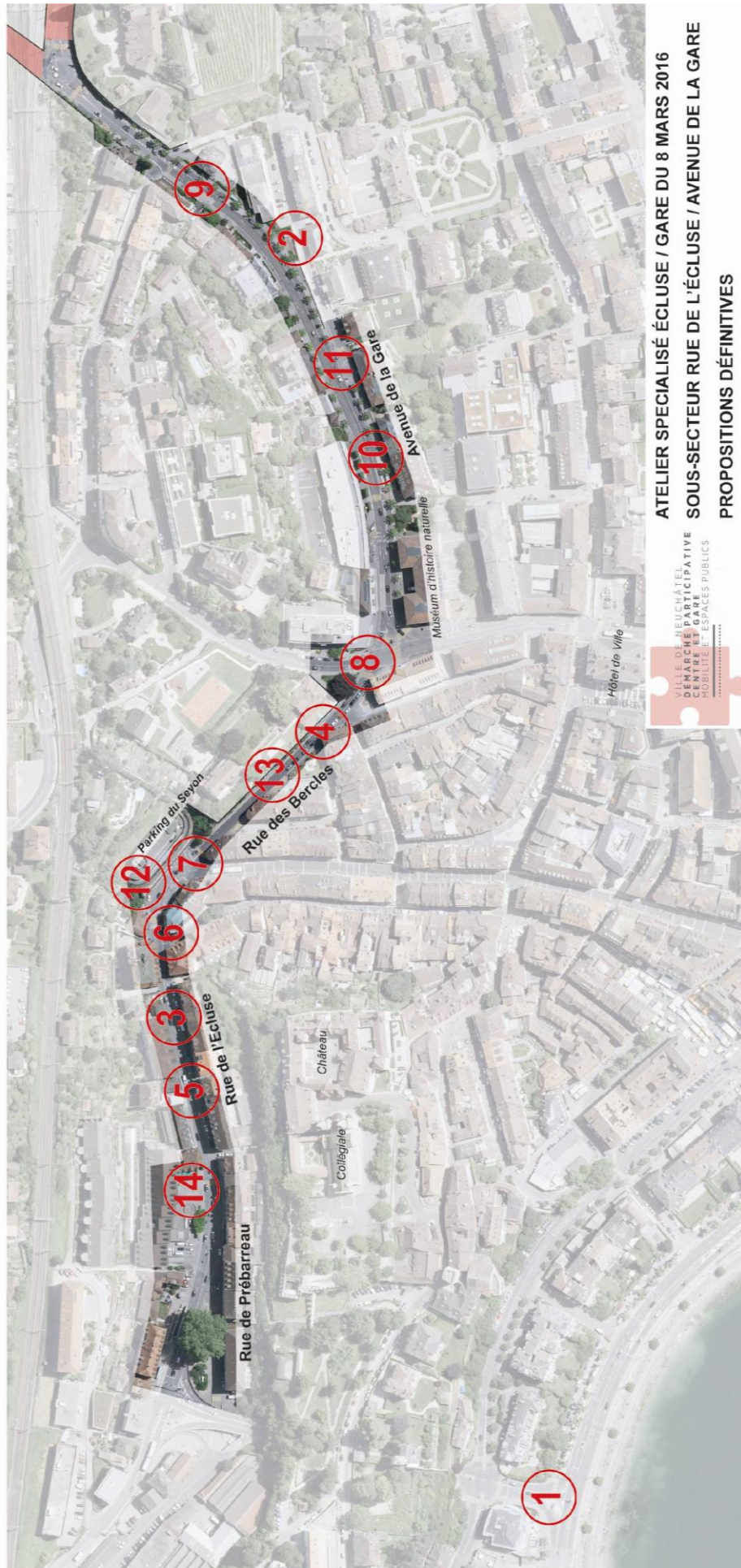
Les tableaux suivants présentent, pour chaque sous-secteur, les propositions retenues par le plénum, après avoir été reformulées ou non. La formulation est fidèlement conservée, mais en cas de besoin, des compléments ont été ajoutés et signalés entre parenthèses et en italique.

- **Ecluse/Bercles/av. de la Gare**

Résumé : 14 propositions, dont 2 n'ont pas trouvés de consensus.

Référence	Proposition	Consensus	Accord	Abstention	Désaccord
1.	Rue de l'Ecluse : autoriser le tourner à gauche depuis le quai Louis-Perrier sur le tunnel Prébarreau, pour améliorer l'accessibilité au nord du centre-ville	Oui			
2.	Av. de la Gare : rétablir escalier direct → Rue de la Serre + aménagement placette (banc) + signalétique lac	Oui			
3.	Rue de l'Ecluse : 30km/h ?	Non	17	3	5
4.	Rue des Bercles : 30km/h ?	Non	15	5	5
5.	Rue de l'Ecluse : places de parc à supprimer pour faciliter le flux des piétons + visibilité. Nombre à déterminer.	Oui			
6.	Rue de l'Ecluse : valoriser le lien entre le bas du funi, les parkings et le nord de la rue des Moulins	Oui			
7.	Bas de l'Ecluse : arrêts de bus (<i>arrêts de bus à déplacer dans la zone piétonne, au nord de la rue du Seyon</i>) : à débattre lors des discussions « centre-ville ». Ateliers suivants	Oui			
8.	Rue des Bercles + carrefour : a) Feu vélos anticipé à la montée : ok (b) à la descente (<i>rue de la Boine, tourner à droite sur la rue des Bercles interdit pour les vélos</i>): dangereux. (maintien de l'interdit)	Oui			
9.	Av. de la Gare : suppression couloir de bus à la descente + « couloir » vélo (à la montée) (<i>formulation volontairement imprécise</i>) : ok	Oui			
10.	Av. de la Gare : améliorer éclairage des trottoirs	Oui			
11.	Av. de la Gare – Rue de la Serre : sécuriser le carrefour av. de la Gare – rue de la Serre (1ère place de parc masque la visibilité)	Oui			
12.	Rue de l'Ecluse : panneau indicateur du funiculaire : décompte du temps restant sur un panneau visible depuis l'extérieur (voire depuis l'autre côté de la route)	Oui			
13.	Rue des Bercles + carrefour : créer axe piéton du parking du Seyon au carrefour Bercles / Terreaux (passage surélevé avec ascenseurs (2x) / rampes / signalétique)	Oui			
14.	Rue de l'Ecluse : mise en valeur place City-Centre (végétalisation) (→ incitation)	Oui			

Propositions définitives pour le sous-secteur Ecluse/Bercles/Av. de la Gare



ATELIER SPECIALISÉ ÉCLUSE / GARE DU 8 MARS 2016
SOUS-SECTEUR RUE DE L'ÉCLUSE / AVENUE DE LA GARE
PROPOSITIONS DÉFINITIVES



- **alentours de la gare nord**

Résumé : 9 propositions, dont 3 n'ont pas trouvés de consensus.

Référence	Proposition	Consensus	Accord	Absention	Désaccord
15.	Fbg de la Gare : arrêt de bus centralisé → 1 seul arrêt de bus pour toutes les lignes → meilleure vitesse commerciale des bus	Non	9	8	8
16.	Rue des Fahys : sous le giratoire du Rocher : - dépose-minute - taxis « dépose-minute » - parking vélos Pas d'arrêt de bus, car pas la place pour tout mettre (<i>les bus passent par le giratoire</i>)	Non	5	4	16
17.	Fbg de la Gare : trottoir au nord du fbg de la Gare entre escaliers ouest et arrêt de bus nouveau	Oui			
18.	Place Blaise-Cendrars : supprimer passage piéton « est » de la place B. Cendrars (<i>pour réduire le nombre de traversées et fluidifier le trafic</i>)	Oui			
19.	Fbg de la Gare : trottoir au nord du Fbg de la Gare entre arrêt de bus nouveau et giratoire du Rocher	Non	16	8	1
20.	Emprise des voies CFF : sous-voie ouest : uniquement piéton + contreparties deux-roues (<i>ailleurs</i>)	Oui			
21.	Emprise des voies CFF : sous-voie ouest : accès aux quais 2 à 5	Oui			
22.	Emprise des voies CFF : passerelle ou sous-voie (= cheminement)	Oui			
23.	Place Blaise-Cendrars nord : réaménagement en tenant compte des vélos et des piétons	Oui			

Propositions définitives pour le sous-secteur Alentours de la Gare Nord

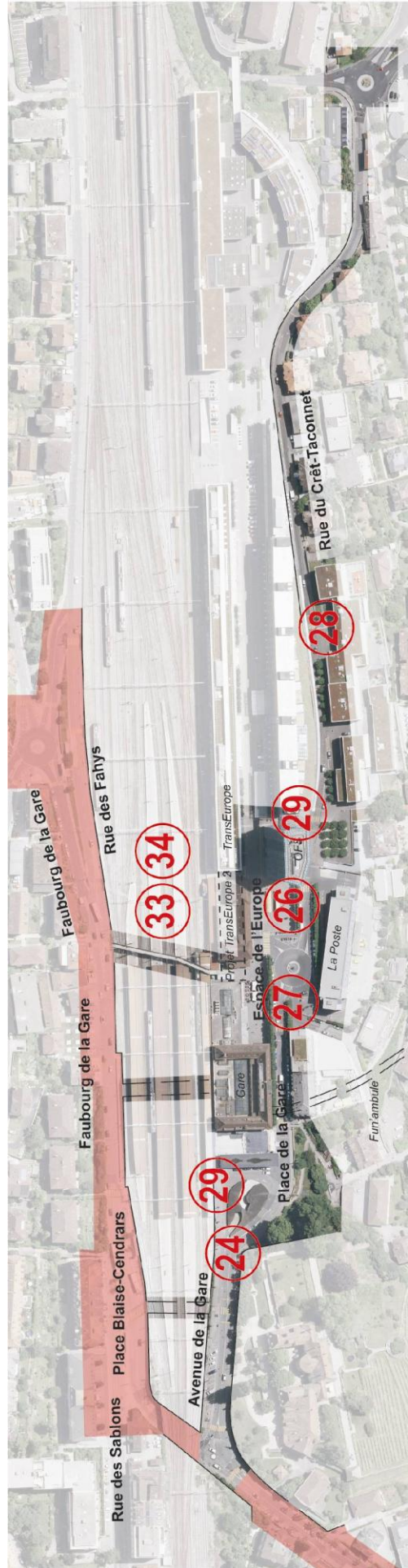


- **alentours de la gare sud**

Résumé : 11 propositions, dont 2 n'ont pas trouvés de consensus.

Référence	Proposition	Consensus	Accord	Absention	Désaccord
24.	alentours gare : Supprimer galet ouest, nouvelle trémie accès parking (<i>sur av. de la Gare</i>) avec réorganisation de la place (<i>de la Gare</i>) (taxi + dépose-minute)	Oui			
25.	alentours gare : Signalétique à planifier (tous modes de transports), y.c. indiquer 30 min gratuites parking ouest (<i>parking de la Gare</i>) et compte à rebours extérieur Fun'ambule (<i>bas du Fun'ambule</i>).	Oui			
26.	Espace de l'Europe : Revoir accès au parking OFS/HES, directement à l'ouest de la tour pour permettre agrandissement place devant Coop	Oui			
27.	alentours gare : Zone de rencontre (20km/h) entre galet et OFS, réduire stationnement pour améliorer sécurité	Non	18	5	2
28.	Crêt-Taconnet : Autoriser cyclistes dans les 2 sens au Crêt-Taconnet	Oui			
29.	alentours gare : Parking deux-roues abrités vers OFS, galet (<i>place de la Gare</i>), Fun'ambule sud	Oui			
30.	Fun'ambule : Gratuité, bus directs de remplacement, station Velospot	Non	15	9	1
31.	alentours gare : Mesures à réaliser à court terme : bon marché / simples	Oui			
32.	Fun'ambule sud : Interface multimodale Fun'ambule acceptée	Oui			
33.	Emprise des voies CFF : Etude passerelle Fahys : accéder à tous les quais	Oui			
34.	Emprise des voies CFF : Etude passerelle Fahys : aménager (<i>la passerelle</i>) comme espace public : distributeurs billets, bancs	Oui			

Propositions définitives pour le sous-secteur Alentours de la Gare Sud



Propositions non localisées:

25 31

**ATELIER SPECIALISÉ ÉCLUSE / GARE DU 8 MARS 2016
SOUS-SECTEUR ALENTOURS GARE SUD
PROPOSITIONS DÉFINITIVES**



4. Conclusion

Les ateliers spécialisés des mardis 9 février et 8 mars 2016, consacrés au secteur Ecluse / Gare, ont permis d'élaborer une liste de 34 propositions de mesures, dont 27 ont été adoptées par consensus par l'ensemble des participants. Ce résultat est d'autant plus réjouissant que le processus participatif qui a permis d'y aboutir a été de qualité : l'écoute, le respect des avis exprimés et la recherche sincère de consensus étaient au rendez-vous et la quasi-totalité des acteurs spécialisés a participé aux deux ateliers proposés. La liste de proposition est désormais en mains des autorités de la Ville de Neuchâtel et sera traitée par les services compétents et les instances politiques, afin de déterminer la suite à y donner.

Rédaction de la synthèse : CEAT/Philipp Schweizer



Photo 2 : discussions des propositions de mesures en plénum en vue de dégager un consensus.